Réaliser une saisie anticipée des variables de paye*

La saisie d'une variable de paye peut être effectuée par anticipation en rattachant celle-ci à la période de paye désirée.

Pour réaliser ce type de saisie, vous devez vous positionner sur le contrat actif du salarié. La partie basse de l'écran vous donne accès aux variables de paye, aux prestations IJSS et à l'onglet "...anticipées" situé à droite de l'onglet "Variables de paye".

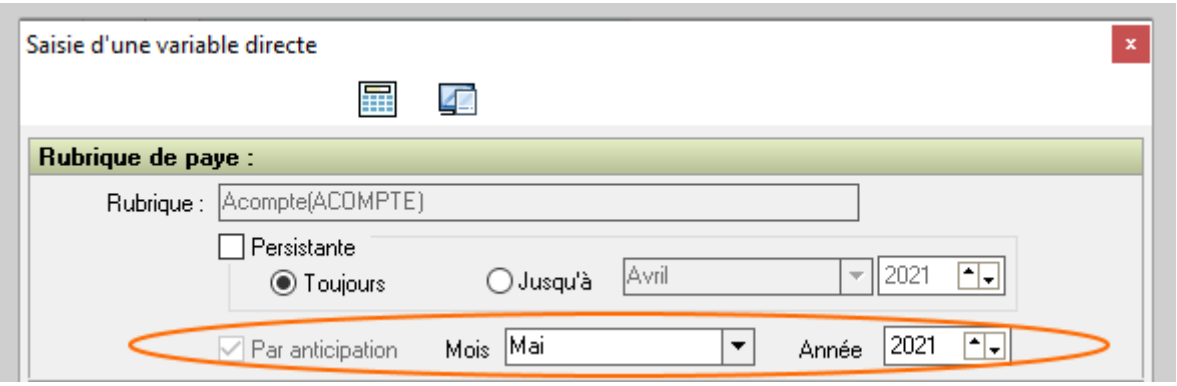


Vous devez vous positionner dessus.

Pour réaliser votre saisie, vous pouvez double-cliquer sur la zone "Variables directes" ou utiliser le bouton "Ajouter / Charger".



Dans les deux cas, la saisie est similaire à la saisie des variables de paye attachées à la période courante. Seul un nouveau panel est disponible afin de vous permettre de définir la période de paye concernée (Mois et Année).



Ces zones sont par défaut initialisées sur la période de paye à venir au regard de la période de paye courante (Avril 2021 dans cet exemple).

La période de rattachement DSN est initialisée de la même façon.

Après saisie de votre variable et validation, vous la retrouvez dans la liste des variables anticipées.



Les libellés des variables sont précédés de la période à laquelle ils sont rattachés.

Après ouverture de la période de paye suivante, les variables anticipées la concernant seront intégrées automatiquement dans les variables de paye à traiter sur la période.

Revision #3
Created 2021-11-17 13:03:50 UTC by Valéry HUMEZ
Updated 2026-08-31 14:50:20 UTC by Jean François KERSERHO